

● (1442)

Je suppose que cette consultation aura lieu car j'ai lu un article disant que le gouvernement fédéral pourrait utiliser les recettes de Loto Canada pour financer les jeux. Il semble qu'ils éprouvent un regain de respect envers Loto Canada, sinon pour le processus normal de consultation. Dès que je serai avisée—si je le suis—je me ferai un plaisir de répondre à la question du député.

* * *

LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

LE FINANCEMENT DES ORGANISMES CULTURELS

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. J'ai été ravi d'apprendre que le secrétaire d'État se déclarait aujourd'hui le protecteur des arts. J'espère qu'il a persuadé certains de ses collègues du cabinet, en particulier le président du Conseil du Trésor de suivre son exemple.

Le 31 août, je lui ai écrit pour lui parler d'une proposition qui, conformément au programme de restrictions du gouvernement, permettrait de réduire ses dépenses tout en augmentant de 2 milliards de dollars son financement direct au Conseil des Arts—organisme dont le budget est bloqué depuis bientôt quatre ans. Le ministre s'est contenté de réduire le budget du Conseil des Arts, de Radio-Canada, de l'Office national du film, de la Société de développement de l'industrie cinématographique et d'autres organismes d'ordre artistique et culturel, ce qui, comme le ministre le sait, pourrait avoir des répercussions désastreuses pour le monde des arts—fermeture des galeries d'art et des théâtres, etc. Étant donné cette situation, le blocage virtuel du budget en dollars constants accordé au Conseil des Arts et la crise provoquée parmi les milieux artistiques, le ministre pourrait-il nous dire quelles mesures concrètes il envisage de prendre?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je suis étonné par la question du député . . .

Une voix: Moi pas.

M. Roberts: . . . car habituellement il est mieux au courant de la situation qu'il ne le semble aujourd'hui. On n'a pas réduit le budget du Conseil des Arts; au contraire, son budget de base a été augmenté de 3 millions de dollars, soit près de 8 ou 9 p. 100. Quant à celui de la Société de développement de l'industrie cinématographique, il n'a pas été diminué mais bien augmenté.

Il est vrai—et je le regrette aujourd'hui—que je n'ai pas donné suite à la lettre du député car je ne l'avais pas prise très au sérieux. Il proposait de couper les crédits accordés au service d'information Canadien sur l'unité nationale—ou plutôt, permettez-moi de rectifier, monsieur l'Orateur, de réduire son budget de 9 ou 10 millions de dollars. Cela m'avait paru une proposition insensée étant donné le référendum qui devra avoir lieu au Québec l'année prochaine. Il proposait aussi de supprimer les subventions accordées aux troupes théâtrales nationales francophones et anglophones du Centre national des Arts, ce qui m'a paru encore plus insensé . . .

Des voix: C'est une honte.

Questions orales

M. Roberts: J'en ai donc conclu qu'on m'avait envoyé cette lettre simplement pour s'attirer un peu de publicité dans la presse, ce que je considère comme une conduite irresponsable.

Une voix: Oh, David!

M. Roberts: Enfin, le député est encore dans l'erreur quand il affirme que le gouvernement actuel reste insensible aux arts. En fait, je le répète, nous avons haussé un peu les budgets généraux des organismes d'arts. Il est vrai qu'on a bloqué le budget de Radio-Canada, mais dans l'ensemble, les budgets ont été augmentés plutôt que réduits. Comme la presse avançait que ces budgets pourraient être réduits de 60 à 90 millions de dollars, j'aurais pensé que le député aurait vu comment le gouvernement actuel, tous mes collègues, y compris le président du Conseil du trésor, tiennent à ce que ce domaine d'activités continue d'être vigoureusement appuyé par le gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, il est une parole de Shakespeare qui convient très bien à l'occasion. La voici: «me thinks, thou dost protest too much.»

Je me demande si le ministre pourrait commenter deux questions en particulier qui préoccupent la communauté artistique. D'abord, le rapport Disney sur la situation des arts par rapport au fisc, publié il y a quelque mois et que le ministre a en mains depuis le printemps dernier; ensuite, le rapport Keyes-Brunet sur les droits d'auteur, qui traite de nos industries d'édition et d'enregistrement et qui fait l'objet de nombreux mémoires.

Quelle mesure a-t-il pris de concert avec ses collègues pour accélérer la réalisation, dans le domaine de la fiscalité et des droits d'auteur, de choses essentielles aux artistes et aux interprètes?

M. Roberts: Monsieur l'Orateur, de nouveau je me réjouis de constater l'intérêt du député pour ces questions. Bien sûr que nous nous en occupons. En ce qui concerne les recommandations du rapport Disney, c'est précisément pourquoi nous en avons payé la note. Nous avons financé la préparation de ce rapport, car nous voulions savoir si nos artistes réussissaient à trouver du travail. Nous avons reçu le rapport et je l'ai distribué à mes collègues concernés. Des discussions animées ont eu lieu et se poursuivent actuellement avec eux. J'ai également discuté de ce rapport avec des représentants de Equity par exemple et certains de mes collaborateurs en ont discuté avec d'autres organismes artistiques. Nous attachons une grande importance au rapport Disney et nous poursuivons activement certaines discussions au sein même du gouvernement.

En ce qui concerne les droits d'auteur et d'autres questions juridiques, le député se souviendra par exemple, s'il remonte jusqu'au début de l'année, des mesures prises par le gouvernement pour régler le problème dont nous avaient fait part les auteurs concernant le dumping au Canada des livres vendus en provenance des États-Unis. Nous nous préoccupons du problème des droits d'auteur et nous avons répondu aux suggestions particulières qui nous ont été faites.